

A Bruxelles Woluwe - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences médicales**Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**Sigle du programme: **mg2mc** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
Informations diverses	9
- Conditions d'admission	9
- Règles professionnelles particulières	10
- Evaluation au cours de la formation	10
- Formations ultérieures accessibles	10
- Gestion et contacts	10

MG2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme du master de spécialisation en médecine générale vise à approfondir la connaissance de base acquise pendant le master en médecine pour la gestion et l'accompagnement des problèmes de santé rencontrés au niveau du premier échelon des soins de santé, et ce, par des stages encadrés, des enseignements de synthèse, des séminaires et des travaux supervisés. Elle prépare le candidat à l'obtention du titre professionnel de médecin généraliste.

Votre profil

Ce master est accessible aux deux conditions suivantes :

- être porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique;
- être porteur d'un document attestant qu'au terme de l'épreuve de sélection, le candidat est retenu comme candidat spécialiste en médecine générale, dans une faculté de médecine belge.

Votre Programme

La durée totale de la formation en médecine générale est de 3 ans.

Outre des enseignements théoriques et pratiques, elle comprend des stages plein temps réalisés auprès de médecins généralistes ou dans des services hospitaliers agréés par le Ministère de la santé publique et reconnus par la Faculté de médecine et de médecine dentaire.

Le programme de ce master totalise 180 crédits répartis sur 3 années d'études correspondant à 60 crédits chacune.

MG2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au travers de stages encadrés, d'enseignements de synthèse, de séminaires et de travaux supervisés, le programme du master de spécialisation en médecine générale vise à approfondir les connaissances acquises pendant le master de base pour la gestion et l'accompagnement des problèmes de santé rencontrés au niveau du premier échelon des soins de santé.

La formation prépare le candidat à l'obtention du titre professionnel de médecin spécialiste en médecine générale.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Ce programme, d'une durée de 3 ans, est constitué d'un enseignement modulaire et de stages.

La durée du stage hospitalier est d'une durée maximale d'un an après l'obtention du diplôme du master de base.

Les stages en pays en voie de développement (PVD) sont autorisés et comptabilisés pour le quart de leur durée. Ces stages ne peuvent concerner qu'une année de formation complémentaire.

Les stages dans un pays de la Communauté européenne sont autorisés pour une durée maximale d'un an. Ces stages, en pays en voie de développement et dans un pays de la Communauté européenne, nécessitent un accord préalable de la commission d'agrément.

[> Tronc commun](#) [*prog-2018-mg2mc-wmg200t.html*]

MG2MC Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Tronc Commun [180.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2018-2019

⊕ Activité cyclique dispensée en 2018-2019

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2018-2019

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Premier bloc annuel (60 crédits)

o Modules de formation (10 crédits)

o Modules obligatoires à la préparation de l'assistantat (6 crédits)

Ces activités sont organisées durant les deux premières semaines de l'année académique.

○ WMEGE2150	Habilités spécifiques du médecin généraliste (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron (coord.) Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy Cassian Minguet François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits	1q	x			
○ WMEGE2151	Soins à la personne et à la population (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux (coord.) Dominique Lamy Cassian Minguet François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits	1q	x			
○ WMEGE2152	Gestion de la pratique et développement professionnel personnel (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy Cassian Minguet François Roucoux (coord.) Bruno Verstraete	12h	2 Crédits	1q	x			

o Modules au choix (4 crédits)

L'étudiant doit valider 4 crédits parmi les activités suivantes

						Bloc annuel		
						1	2	3
⌘ WMEGE2153	Résolution de problèmes spécifiques de médecine générale (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe Valérie Dory Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy (coord.) Cassian Minguet François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits		x		
⌘ WMEGE2154	Questions approfondies de soins à la personne (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly (coord.) Michel De Jonghe Valérie Dory Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy Cassian Minguet François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits		x		
⌘ WMEGE2155	Questions approfondies de soins communautaires (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe Valérie Dory Emilie Dumontier (coord.) Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy Cassian Minguet François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits		x		
⌘ WMEGE2156	Questions approfondies de gestion de cabinet (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy Cassian Minguet (coord.) François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits		x		
⌘ WMEGE2157	Questions approfondies de développement professionnel (partie 1)	Guy Beuken Cécile Bolly Michel De Jonghe (coord.) Emilie Dumontier Corentin Duyver Jean-Marc Feron Marc Gilliaux Philippe Heureux Dominique Lamy Cassian Minguet François Roucoux Bruno Verstraete	12h	2 Crédits		x		

o Séminaires de pratique accompagnée (3 crédits)

o WMEGE2159	Séminaires de pratique accompagnée (partie 1)	Guy Beuken Michel De Jonghe Valérie Dory Emilie Dumontier Jean-Marc Feron Philippe Heureux (coord.) Dominique Lamy Cassian Minguet Bruno Verstraete	50h	3 Crédits	1 + 2q	x			
-------------	---	--	-----	-----------	-----------	---	--	--	--

o Travail personnel (5 crédits)

o WMEGE2158	Travail personnel, 1re partie : récit de cas			5 Crédits	2q	x			
-------------	--	--	--	-----------	----	---	--	--	--

o Stages (42 crédits)

L'étudiant choisit un type de stage (42 crédits - en pratique de médecine générale ou en service hospitalier), sachant que les stages hospitaliers effectués en 6e année de formation de base pourraient être valorisés (Arrêté Royal du 6/10/2017).

o WMEGE9111	Stage de médecine générale en pratique de médecine générale, 1re année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q	x			
o WMEGE9112	Stage de médecine générale en pratique de médecine générale, 1re année, 2e partie			21 Crédits	3q	x			
o WMEGE9121	Stage de médecine générale en service hospitalier, 1re année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q	x			
o WMEGE9122	Stage de médecine générale en service hospitalier, 1re année, 2e partie			21 Crédits	3q	x			

o Deuxième bloc annuel (60 crédits)

o Modules de formation (10 crédits)

o Modules obligatoires (6 crédits)

o WMEGE2250	Habilités spécifiques du médecin généraliste (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		
o WMEGE2251	Soins à la personne et à la population (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		
o WMEGE2252	Gestion de la pratique et développement professionnel personnel (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		

o Modules au choix (4 crédits)

L'étudiant doit valider 4 crédits parmi les activités suivantes

o WMEGE2253	Résolution de problèmes spécifiques de médecine générale (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		
o WMEGE2254	Questions approfondies de soins à la personne (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		
o WMEGE2255	Questions approfondies de soins communautaires (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		
o WMEGE2256	Questions approfondies de gestion de cabinet (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		
o WMEGE2257	Questions approfondies de développement professionnel (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ		x		

o Séminaires de pratique accompagnée (3 crédits)

o WMEGE2259	Séminaires de pratique accompagnée (partie 2)		50h	3 Crédits	1 + 2q Δ		x		
-------------	---	--	-----	-----------	-------------	--	---	--	--

o Travail personnel (5 crédits)

o WMEGE2258	Travail personnel, 2e partie			5 Crédits	2q Δ		x		
-------------	------------------------------	--	--	-----------	------	--	---	--	--

o Stages (42 crédits)

L'étudiant choisit un type de stage (42 crédits - en pratique de médecine générale ou en service hospitalier), sachant que les stages hospitaliers effectués en 6e année de formation de base pourraient être valorisés (Arrêté Royal du 6/10/2017).

o WMEGE9211	Stage de médecine générale en pratique de médecine générale, 2e année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q Δ		x		
-------------	---	--	--	------------	-------------	--	---	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
WMEGE9212	Stage de médecine générale en pratique de médecine générale, 2e année, 2e partie			21 Crédits	3q Δ		x	
WMEGE9221	Stage de médecine générale en service hospitalier, 2e année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q Δ		x	
WMEGE9222	Stage de médecine générale en service hospitalier, 2e année, 2e partie			21 Crédits	1 + 2q Δ		x	

o Troisième bloc annuel (60 crédits)

o Modules de formation (10 crédits)

o Modules obligatoires (6 crédits)

WMEGE2350	Habilités spécifiques du médecin généraliste (partie 3)		12h	2 Crédits	Δ			x
WMEGE2351	Soins à la personne et à la population (partie 2)		12h	2 Crédits	Δ			x
WMEGE2352	Gestion de la pratique et développement professionnel personnel (3e partie)		12h	2 Crédits	Δ			x

o Modules au choix (4 crédits)

L'étudiant doit valider 4 crédits parmi les activités suivantes

WMEGE2353	Résolution de problèmes spécifiques de médecine générale (3e partie)		12h	2 Crédits	Δ			x
WMEGE2354	Questions approfondies de soins à la personne (3e partie)		12h	2 Crédits	Δ			x
WMEGE2355	Questions approfondies de soins communautaires (3e partie)		12h	2 Crédits	Δ			x
WMEGE2356	Question approfondies de gestion de cabinet (3e partie)		12h	2 Crédits	Δ			x
WMEGE2357	Questions approfondies de développement professionnel (3e partie)		12h	2 Crédits	Δ			x

o Séminaires de pratique accompagnée (3 crédits)

WMEGE2359	Séminaires de pratique accompagnée (partie 3)		50h	3 Crédits	1 + 2q Δ			x
-----------	---	--	-----	-----------	----------	--	--	---

o Travail personnel (5 crédits)

WMEGE2358	Travail personnel, 3e partie			5 Crédits	2q Δ			x
-----------	------------------------------	--	--	-----------	------	--	--	---

o Stages (42 crédits)

L'étudiant choisit un type de stage (42 crédits - en pratique de médecine générale ou en service hospitalier), sachant que les stages hospitaliers effectués en 6e année de formation de base pourraient être valorisés (Arrêté Royal du 6/10/2017).

WMEGE9331	Stage de médecine générale en pratique de médecine générale, 3e année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q Δ			x
WMEGE9332	Stage de médecine générale en pratique de médecine générale, 3e année, 2e partie			21 Crédits	3q Δ			x
WMEGE9342	Stage de médecine générale en service hospitalier, 3e année, 2e partie			21 Crédits	3q Δ			x
WMEGE9343	Stage de médecine générale en service hospitalier, 3e année, 1re partie			21 Crédits	1 + 2q Δ			x

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "*A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?*".

MG2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions générales](#)
- [Conditions spécifiques d'admission](#)

Conditions générales

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui

- soit sont porteurs d'un grade académique de master en 120 crédits au moins conformément à l'article 73 du décret paysage
- soit ont acquis des compétences valorisées par le jury pour 300 crédits au moins

Conditions spécifiques d'admission

Conditions spécifiques d'admission

- Être porteur du grade de master en médecine ou d'un grade académique similaire donnant accès au titre professionnel de médecin, obtenu en Belgique ou dans un pays membre de l'Union Européenne ;
- Être habilité à exercer la médecine en Belgique (art.3 et 26 Loi coordonnée du 10/05/2015 relative à l'exercice des professions des soins de santé) et ;
- Être porteur d'un document attestant que l'intéressé a été, au terme de l'épreuve de sélection, retenu comme candidat spécialiste en médecine générale, au sein de la faculté de médecine de l'UCL (art. 112/1 du décret du 7 novembre 2013).

Le contexte juridique et les modalités pratiques de cette épreuve de sélection ainsi que le règlement peuvent être obtenus auprès du secrétariat de médecine générale.

Les porteurs d'un diplôme hors Union européenne ne peuvent pas s'inscrire à ce programme. Seul le certificat universitaire de formation spécialisée partielle d'une durée d'un an leur est accessible.

Le master de spécialisation en médecine générale est une formation dont l'accès est contingenté. L'arrêté royal du 12 juin 2008 relatif à la planification de l'offre médicale est donc d'application pour les candidats qui souhaitent obtenir le titre de médecin spécialiste en médecine générale.

Nul ne peut être admis aux études de master de spécialisation en médecine générale s'il n'a fait préalablement la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires en [cliquant ici](#).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chacune des trois années de formation comporte

- une évaluation des modules de formation : présentiel et réalisation de travaux,
- la présentation des examens,
- une évaluation par le maître de stage qui dirige les séminaires de pratique accompagnée pour tous les candidats,
- une évaluation par le maître de stage de médecine générale.

De plus, la troisième année comporte une évaluation du travail de personnel sous la forme d'une défense orale réalisée devant un jury interuniversitaire.

Pondération des notes : les notes des activités obligatoires et au choix correspondent à 50% des points, la note de stage correspond à 50% des points.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La réussite de ce programme est une condition d'obtention de l'agrément auprès du ministère de la santé publique, ce qui autorise la pratique de la médecine générale en Belgique et l'accès au remboursement des soins de santé en Belgique.

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Secrétariat du service clinique en médecine générale

Anne De Waele

Tél. 02 764.53.44

Secrétariat facultaire MSCM

Anne-Marie Teirlynck

Tél. 02 764.20.30

Anne Lepage

Tél. 02 764.52.35

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSS/MEDE

Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/mede>)

Secteur des sciences de la santé (SSS) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/sss>)

MEDE

Avenue Mounier 50 - bte B1.50.04

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél: +32 (0)2 764 50 20 - Fax: +32 (0)2 764 50 35

Mandat(s)

- Doyen : Françoise Smets

Commission(s) de programme

- Ecole de médecine ([MED](https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MED) (<https://uclouvain.be/fr/repertoires/entites/MED>))

Responsable académique du programme: Dominique Vanpee

Autre(s) responsable(s) académique(s) du programme

- Cassian Minguet

Jury

- Cassian Minguet
- Guy Beuken

Personne(s) de contact

- Guy Beuken

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2018-2019. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).